

L'«information ajoutée codifiée» (I.A.C.)

dans deux dictionnaires bilingues:

contribution à l'étude de la lexicographie français-espagnol

Brigitte Lépinette. (Universidad de Valencia)

Cette communication constitue une réflexion sur l'emploi dans la lexicographie bilingue français-espagnol actuelle, de ce que nous appellons ici «information ajoutée codifiée» (abrégé I.A.C.) et sur ses conséquences concernant le système sémiotique et linguistique du dictionnaire traductif. Cette I.A.C. est constituée par l'ensemble des abréviations qui figurent parfois devant ou derrière les équivalences interlinguales que proposent les articles de dictionnaires bilingues. Pour que l'utilisateur du dictionnaire puisse les interpréter lorsqu'il les rencontre, ces marques se trouvent consignées dans un tableau, en début de dictionnaire.

Notre objectif ici sera d'étudier dans le domaine spécifique de la lexicographie bilingue, la nature et la fonction de ces marques ajoutées à l'équivalence interlinguale. Deux dictionnaires bilingues français-espagnol de grande diffusion: le «Larousse»¹ et le «Vox»² seront examinés de ce point de vue.

En premier lieu, nous nous proposons de faire un retour en arrière dans le temps pour rendre compte de la genèse de ce système d'I.A.C. dans la lexicographie français-espagnol, car nous le verrons, un certain nombre de marques doivent leur présence au poids de la tradition plutôt qu'à une véritable utilité dans le système traductif du D.B.³ En second lieu nous envisagerons les marques codifiées dans un dictionnaire monolingue français qui nous servira de référence puis dans les deux dictionnaires bilingues qui nous intéressent directement ici. Notre réflexion portera spécialement sur les marques syntaxiques et les marques d'appartenance à un lexique spécialisé. Enfin, nous tenterons à partir de cet examen, d'esquisser à grands traits quelques procédés spécifiques pour la lexicographie bilingue qui pourraient, à notre avis, rationaliser ce domaine.

0. Genèse du système de marques ajoutées dans la lexicographie français-espagnol. Perspective historique

Dans la lexicographie langue vernaculaire-latin de la Renaissance (Nebrija 1495, Estienne-Nicot 1539-1549-1573-1606), nous trouvons souvent ajoutées à l'entrée, des classifications ou des définitions sommaires du genre:

1. Ramón García-Pelayo y Gross & Jean Testas 1987 (1^e ed. 1967) *Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français*, Paris: Larousse.

2. *Diccionario manual francés-español, español-francés* 1988 (13^e ed.) Barcelona: Bibliograf.

3. D.B. = Dictionnaire bilingue à partir de maintenant.

Nebrija 1495⁴:

- *Estopa*, mondadura de lino, *stuppa ae.*
- *Estoraque*, olor styrax [...]
- *Estornino*, especie de tordo *sturnus.*
- *Estrellada*, cosa stellatus [...]

Nicot-Dupuys 1573⁵:

- Aigrefin, poisson, *Iecorarius.*
- Alcange, nom d'herbe *Halicacabum, Vesicaria.*
- Aliment & nourriture, *Alimentum.*
- Alleluya, Herbe, *oxys. Oxytriphylon. [...]*

Les premiers véritables dictionnaires bilingues français-espagnol: Hornkens 1599⁶, Palet 1604⁷ et Oudin 1607⁸ qui s'inspirent dans le cas de Hornkens, de celui d'Estienne-Nicot et dans le cas d'Oudin, de celui de Nebrija 1495, reprendront tout naturellement les mêmes procédés:

Oudin 1607:

- *Estoraque*, olor, *Storax* [...]
- *Estofa*, materia *estoffe* [...]
- *Estornino*, especie de tordo, *Un estourneau.*
- *Estrellada*, yerva, *le grand muguet.*

Ces marques sont présentes surtout pour le domaine de la flore et de la faune et celui des éléments naturels qui comprennent des termes en général peu fréquents, ce qui avait déjà été remarqué par Kibbee⁹ (1986: 143).

Du strict point de vue de la traduction, des éléments classificatoires de cette sorte auraient été fonctionnels s'ils avaient servi dans ces dictionnaires à discriminer des polysèmes¹⁰ en L.S.¹¹ pour organiser ultérieurement leurs traductions en L.C. La présence de ces marques aurait alors joué le rôle:

4. Nebrija, E. Antonio de, 1945. *Vocabulario español-latino*. Salamanca (Ed. facsimilar, Madrid: Real Academia Española, 1951).

5. Nicot, Jean & Dupuys, J., 1573. *Dictionnaire françois latin*. Paris: Dupuys et Lyon: de Hus.

6. Hornkens, Heinrich, 1599. *Recueil de dictionnaires François, Espagnols et Latins*. Bruxelles: Rutger Velpius. Le Hornkens est donc trilingue et non bilingue.

7. Pallet, Jean, 1604. *Diccionario muy copioso de la lengua española y francesa* [...] *Dictionnaire tresample de la langue espagnole et françoise* [...] Paris: M. Guillemot.

8. Oudin, César, 1607. *Tesoro de las dos lenguas española y francesa, Thresor des deux langues françoise et espagnole*. Paris: Marc Orry.

9. Kibbee, Douglas A., 1986. «The Humanist Periode in Renaissance Bilingual Lexicography», *Studies in the History of the Language Sciences*, Vol. 40. The History of Lexicography (ed. R.R.K. Hartmann) Amsterdam: John Benjamins.

10. Dans toute cette exposition, nous employons les termes de polysémie/monosémie dans une optique uniquement lexicographique contrastive. Sera considérée polysémique l'unité lexicale en langue-source qui sera mise en regard dans le dictionnaire avec au moins deux unités en langue cible qui ne sont pas des synonymes.

11. Langue source = L. S. et langue cible = L.C. à partir de maintenant.

- 1) d'indication de l'existence de plusieurs sens pour l'entrée;
- 2) d'adjuvant pour l'utilisateur devant choisir entre plusieurs équivalences en L.C.

Or ces éléments n'ont que rarement cette fonction dans la lexicographie bilingue de la Renaissance. En effet, on peut observer que consignés en L.S., ils sont dûs au sémantisme de l'entrée (relevant de l'un des domaines nommés) mais rarement à la polysémie de cette dernière. Il s'agit donc à l'origine, d'une information supplémentaire non strictement nécessaire pour la traduction et qui paraît constituer le vestige d'un double système de traitement des termes vedettes: définition succincte + traduction renvoyant à une utilisation non spécifique de chacun de ces procédés, dans une lexicographie *archaïque* qui n'était encore ni clairement monolingue (recourant au procédé de la traduction) ni tout à fait bilingue (recourant à celui de la définition).

Chez Oudin 1607 qui marque traditionnellement une étape importante de la lexicographie français-espagnol, ce procédé que nous pourrions appeler de «classification-définition» appliqué à certaines entrées et qui semblent provenir de Nebrija, sera repris et constituera la norme, semble-t-il, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Pendant du XVII^e siècle au XIX^e siècle, cette «classification-définition» ajoutée à la traduction subira une évolution. Comme nous venons de le voir, elle faisait originellement partie de la nomenclature et était en L.S., mais lors du processus de codification des genres monolingue et bilingue, il se produit une évolution qui la fait passer dans le premier cas (lexicographie monolingue), de l'entrée à l'intérieur de l'article, s'intégrant normalement à la définition. Cependant dans la lexicographie bilingue qui n'a pas pour tâche la définition des entrées, il ne pouvait en aller de même. Dans ce dernier cas, cette «classification-définition» subsistera donc, sans doute grâce à la force de la tradition, mais en se transformant néanmoins partiellement. D'information sémantique concernant l'entrée et donc en L.S., elle deviendra information sémantique en L.C. précédant ou suivant un équivalent interlingual évidemment aussi en L.C. Voici les deux moments de cette évolution entre le XVIII^e et le XIX^e siècle:

Sobrinó 1705¹²:

- Girofle, sorte d'épice, *clavo de especia*
- Giroflée, fleur odoriférante, *sanamunda*
- Goja en que cojen las espigas, *f. Panier*
- Golondrino, Pez, *oiseau appelé [...]*
- Grana, *f. color*, *ecarlate*

Capmany 1805¹³:

- Girofle *Clavo especia [...]*.
- Girofée: *Alelí*, *flor hermosa y olorosa*.

La dernière phase de cette évolution historique dans la lexicographie bilingue, du procédé qui nous occupe, a lieu au XIX^e siècle et est représentée tout d'abord par le dictionnaire français-espagnol de Capmany 1805 qui comme nous venons de le voir,

12. Sobrinó, Francisco, 1705, *Diccionario nuevo de las lenguas española y francesa*. Bruselas: F. Foppens.

13. Capmany, Antonio de, 1805, *Nuevo diccionario francés-español*. Madrid: Sancho.

est mixte. Il utilise parfois le procédé de classification traditionnelle mais dans d'autres cas, a recours à un ensemble normalisé, rassemblé en un tableau préliminaire qui répertorie 44 domaines techniques supposés apparaître avec fréquence dans les articles¹⁴.

Capmany 1805

— Affection s.f. *afección y mas propiamente afición, afecto* [...]. (Med.)¹⁵
afecto como de pecho, de escorbuto, de melancolía, &c.

— Affirmer v.a. *Afirmar: asegurar alguna cosa por verdadera.* (for.)¹⁶ *Ratificar lo dicho, la declaración.*

Cette «classification-définition» héritée de la Renaissance (*fleur / plante / herbe / pierre / poisson / etc.*) ne constitue donc plus depuis la fin du XIX^e siècle, dans la lexicographie bilingue, qu'un des éléments d'un ensemble qui:

- a) est présenté dans un tableau au début du dictionnaire,
- b) s'est enrichi considérablement et s'est normalisé (au moins dans sa présentation).

Face à des définitions génériques qui renvoyaient à l'époque de la Renaissance à trois ou quatre domaines techniques (botanique, faune, minéraux, etc.), nous trouvons intégrés à la fin du XIX^e siècle, un nombre important de ces domaines (ex.: *adm./ agric./ alchim./ alg./ anat.* etc.: Salvá 1874¹⁷). L'évolution au cours du XIX^e siècle, de Capmany 1805 à Salvá 1874, est significative: nous sommes passés de 40 domaines techniques pour le premier à 170 pour le second.¹⁸

Ajoutons qu'à ces marques déterminant des domaines techniques, à partir de Capmany 1805, sont venues s'ajouter naturellement et de manière régulière dans la lexicographie bilingue français-espagnol, les éléments suivants:

14. Capmany semble parfois oublier lors de la rédaction de ses articles qu'il a établi un système économique d'abréviations. Par ex. dans son tableau figure «*jard.* = voz de jardinería», et pourtant nous trouvons par ex. s.v. *Affiler* [...], *en jardineria alinear, ó plantar en hileras las plantas, matas, &c.*

15. Med. est l'abréviation de voz de medicina.

16. For. est l'abréviation de voz de forense.

17. Salvá, Vicente, 1874 (5^e ed.), *Nuevo diccionario francés-español, español-francés*. Paris: Garnier. Il y a de l'ordre de 170 domaines techniques répertoriés dans Salvá, 1874.

18. Notons que dans la lexicographie monolingue, la spécification d'un domaine de spécialité devant la définition, servant à montrer l'appartenance d'une sous-entrée à ce domaine, faisait partie de la définition depuis la codification de la lexicographie française monolingue de l'âge classique (comme dans Furetière 1690 entre autres qui distinguait déjà clairement dans la disposition typographique de son article, les acceptions d'un polysème par la formule *en terme d'agriculture / en terme de marine*, etc. recourant ainsi régulièrement aux valeurs d'emploi de celles-ci). Cependant ces notations manifestant l'appartenance à des domaines techniques, présentes tout au long du XVII^e siècle, ne feront l'objet d'une systématisation que dans le dictionnaire de l'Académie Française en son édition de 1842, où celles seront rassemblées en une classification alphabétique en début d'ouvrage et dans le corps de celui-ci, en une abréviation qui pourrait bien d'ailleurs être la source à laquelle a puisé Salvá. En effet, il est bien connu que les dictionnaires bilingues en règle générale profitent des innovations des dictionnaires monolingues qui y sont adaptables.

- les abréviations concernant des termes de la métalangue grammaticale¹⁹ qui figurent systématiquement après l'entrée dès le début du XIX^e siècle²⁰
- les abréviations d'autres marques diverses: concernant par exemple, la fréquence (*Peu usité / Poco usado*) ou indiquant les valeurs d'emploi de certaines entrées (indication diastratique: *frase [figurada y] vulg./ frase [figurada y] popular* ou diachronique: *voz antiquada*) ou encore représentant des modalisateurs comme *par plaisanterie / jocoso*, indications qui dans leur totalité, apparaissent aussi depuis longtemps dans le corps des articles des dictionnaires monolingues qui renseignent sur la valeur d'emploi des unités traitées.

A la fin du XIX^e siècle, le système sémiotique et linguistique du D. B. français-espagnol est donc constitué et n'a pratiquement pas évolué jusqu'à maintenant.

Il nous restera donc à nous interroger sur la nature et l'utilité dans le corps des articles, d'I.A.C. que la tradition a maintenu inchangées mais au sujet desquelles il n'y a pas eu de véritable analyse linguistique dans le cadre du système traductif du D.B.

Nous tenterons donc de présenter quelques données pour cette analyse encore à faire et c'est dans ce but que nous examinerons dans une première phase, le système de marques d'un dictionnaire monolingue, le *Petit Robert*²¹ qui a fait l'objet d'une explicitation théorique de la part du responsable de l'équipe de rédaction²². Ce dictionnaire sera notre référence constante pour les comparaisons avec les dictionnaires bilingues étudiés.

1. Les marques codifiées dans un dictionnaire monolingue actuel

Le «tableau des signes conventionnels et des abréviations» du P.R.²³ comprend outre les abréviations suivies d'une définition, des termes relevant de:

- la métalangue de l'analyse grammaticale traditionnelle (*adj., adv., appos., subst., etc.*)
- la métalangue de l'analyse sémantique (*abstr., anal., ant., syn., fig., mé-taph., etc.*)

19. Il est à noter que dans le tableau de Capmany, les abréviations grammaticales sont regroupées à part.

20. Capmany 1805 innove en spécifiant la catégorie syntaxique à laquelle appartient chacune des entrées.

21. Les raisons du choix du *Petit Robert* (P.R. à partir de maintenant) comme référence constante pour le côté français, de préférence à un dictionnaire comme le *Lexis* (Larousse 1975) par exemple, tous deux dictionnaires de «taille moyenne» incluant aussi tous deux comme les bilingues, un nombre d'entrées techniques important, résident dans le fait que le P.R. a comme le D.B., une option de dégroupement des entrées (les mots d'une même famille ne figurent pas sous une même entrée comme dans le *Lexis*) et par conséquent un ordre de classement strictement alphabétique pour les unités de traitement lexicographique. Ce classement est aussi celui du D.B.

22. Le prologue du *Petit Robert* (1972) est d'Alain Rey. Une étude critique de la version abrégée du P.R. a été faite par P. Corbin. Voir Pierre Corbin 1980 «Le monde étrange des dictionnaires (1): les marques d'usage dans le *Micro-Robert*», *Synonymes: Bulletin du Centre d'Analyse du Discours* n° 4 P.U.L.

23. Nous utilisons l'édition de 1972.

— un ensemble de marques d'usage qui a été explicité ainsi par A. Rey (1972: XX):

[Ces marques d'usage] précise[nt] la valeur de l'emploi soit dans le **temps** (*vx*: vieux, vieilli) soit dans l'**espace** (*région.*: régional) soit dans la **société** (*fam.*: familial, c'est à dire courant dans la langue parlée ordinaire et dans la langue écrite un peu libre; *pop.*: populaire, c'est à dire dans le milieu populaire des villes, mais réprouvé ou évité dans l'ensemble de la bourgeoisie cultivée), soit dans la **fréquence** (*rare*: peu employé dans l'ensemble des usages sans qu'on puisse parler d'abandon comme pour un mot vieux), soit enfin dans le **style**. Pour ce dernier classement, on a signalé ce qui n'était pas compris par l'ensemble des usagers cultivés sauf quand la notion même et sa définition montraient qu'il s'agissait d'un mot spécialisé [...]. Mais dans la majorité des cas, la nature de l'emploi du mot est donnée, [...] les abréviations des divers noms de sciences [...] restreignent l'usage normal du mot à un domaine précis.

P. Corbin (1980: 242-48) a glosé l'ensemble de *marques d'usage* du Micro-Robert assez semblable à celles du P.R. et il s'est attaché à montrer que si des 5 catégories établies (*temps, espace, fréquence, société, style*), les trois premières sont des notions définies de manière non contradictoire dans la préface de ce dictionnaire monolingue, les deux dernières, et en particulier la catégorie *société* ne le sont pas. Le métalexico-graphe souligne l'hétérogénéité des notions mises en cause (1980: 243-244):

Fam. est défini en termes de circonstances de l'énonciation, à l'exclusion de toute référence à un milieu donné, social ou professionnel. [...] *Pop.* est défini [à la fois] en termes de milieux sociaux et de degré de la culture, ces deux critères définitionnels n'entretenant pas toujours la même relation [...]... *Arg.* est défini en termes de milieux non identifiés à des classes sociales, professionnels par exemple. [...] *Vulg.* est défini en termes de degré d'éducation et exclut toute considération du milieu social: «Mot, sens ou emploi choquant qu'on ne peut employer entre personnes bien élevées quelle que soit leur classe sociale».

Après son examen, P. Corbin conclut que les définitions de ces marques manquent de cohérence:

On ne peut à la fois affirmer que le rejet d'un mot transcende les distinctions de classes sociales pour ne reposer que sur la bonne éducation des locuteurs (*vulg.*) et assigner l'emploi de ce mot à un milieu social donné, sans la moindre prise en compte de la bonne éducation (*pop.*) [...]. [Il y a une] incompatibilité comparable entre *vulg.* et *fam.*: on ne peut à la fois exclure un mot en toutes circonstances de l'usage de certains locuteurs sur la base de leur bonne éducation et le mettre à la disposition de tous pour certaines circonstances d'énonciation (*fam.*).

Enfin la dernière catégorie des «marques d'usage» déterminée est présentée sous le nom générique du *style* et constitue selon les définitions qu'en donne la préface du

P.R., une indication signalant l'appartenance à un registre spécialisé, discriminant ainsi le lexique non spécialisé (et par conséquent sans marque), de l'ensemble des «termes techniques propres à des activités spécifiques, supposés connus et utilisés par des spécialistes». Ces termes techniques forment un groupe de sous-marques au nombre de 140 à peu près pour l'édition de 1967 du P. R., et sont pour le début de la liste alphabétique: *adm., agric., alch., anat., anthrop., antiq., apic.*, etc. (= termes techniques concernant l'administration, l'agriculture, l'alchimie, l'anatomie, l'anthropologie, l'antiquité, l'apiculture, etc.).

Dans un dictionnaire monolingue (de langue, non encyclopédique) dont le rôle est de rendre compte des significations et de décrire les conditions d'emploi des unités linguistiques à l'intérieur d'un même système, l'utilité de l'ensemble de ces marques ajoutées figurant dans l'article, ne peut être mise en question: elles servent indéniablement à l'accomplissement de ces deux tâches. En effet, elles représentent une information métalinguistique sur les emplois de l'unité (*vieux, littéraire*, etc.), sur la fréquence, etc., quand celle-ci est monosémique.

Quand au contraire, l'unité en entrée est polysémique, cette marque ajoutée sert d'information métalinguistique mais en même temps, elle a une fonction de marqueur sémantique et parallèlement typographique organisant les différentes acceptions. Dans les deux cas (monosémie/polysémie de l'entrée), cette information est nécessaire et attendue étant donné le rôle dévolu au dictionnaire monolingue.

Le seul aspect qui peut être contesté —et l'a été par P. Corbin, nous l'avons montré *supra*—, c'est le caractère opératoire de certaines des distinctions utilisées comme *fam./pop./vulg.* dont l'arbitraïeté est mise en évidence par l'asystématicité de leur apparition dans le corps des articles.

Cependant les D.B. ont une tâche qui diffère substantiellement de celle des dictionnaires monolingues: ils doivent présenter des équivalences interlinguales les plus exactes possible et aucun d'entre eux, au moins explicitement, ne s'est fixé pour but ni la définition ni la description des conditions d'emploi des termes en entrée ou de leurs équivalences interlinguales.

Il est donc indispensable d'examiner si les D. B. franco-espagnols qui recourent au même système de marques que les monolingues attribuent à celles-ci un rôle différent et quelle est éventuellement la nature de ce dernier.

2. Les marques codifiées dans les D.B.

2.1. Préfaces. «Tableau d'abréviations» et marques dans les articles du Larousse 1987 et du Vox 1988

Les préfaces du Larousse 1987 et du Vox 1988 doivent être examinées pour connaître les intentions des auteurs concernant leur programme et la réalisation de ce dernier, spécialement dans le domaine qui nous intéresse directement ici: celui des marques codifiées. Traditionnellement les D.B. ne sont pas très prolixes à ce sujet et dans la plupart des cas, ils se limitent à ouvrir leurs pages par une brève présentation qui ne se prétend pas explicative. Le Larousse 1987 et le Vox 1988 qui sont l'objet de notre étude ne manquent pas à la règle.

2.1.1. Examen de la préface du Larousse 1987

Les auteurs du Larousse 1987, en un discours par ailleurs empreint d'un caractère de publicité commerciale, s'attachent fondamentalement à faire remarquer le caractère de modernité du dictionnaire²⁴ et à faire noter l'enrichissement surtout en termes techniques mais aussi argotiques,²⁵ par rapport —apparaîtrait-il— aux oeuvres antérieures. Les lexicographes rendent compte de leur oeuvre en termes exclusivement qualitatifs non techniques. Par ex.: «nous nous efforçons de fournir des traductions qui conservent l'esprit et le sel [de l'original] ou encore: «chaque mot ancien [...] capable de contribuer à la beauté de l'expression a été conservé et traduit avec une extrême précaution».

Par conséquent, de cette préface, seul texte «théorique» de l'ouvrage, sont absentes:

- toute définition des concepts linguistiques utilisés aussi bien dans cette même préface que dans le corps du dictionnaire;
- toute réflexion sur l'opération de traduction, ses implications, le rôle du dictionnaire, ses possibilités, ses limites, ses utilisateurs potentiels;

et sont également absentes, toutes précisions quantitatives concernant:

- l'ensemble des termes nouvellement attestés;
- l'ensemble des termes nouvellement exclus (et les raisons de l'exclusion);
- l'ensemble des termes «marqués» («argot», «anglicismes», «américanismes», «vocabulaire classique», etc.), domaine qui nous intéresse ici directement.

Seul le mode d'emploi du dictionnaire énumérant les différentes parties d'un article et explicitant son système sémiotique, fait intervenir une brève définition des marques *fam.* et *pop.* qui représenteraient deux degrés dans la «familiarité»:

«Fam.» correspond à «familier mais admis» et «Pop.» à «populaire», «vulgaire», voire «argotique».

Cette précision (?) prenant en considération le caractère social de la notion de «familiarité» (admis/non admis socialement) ne permet pas de spécifier si elle concerne l'appartenance à un sociolecte déterminé ou au contraire elle renvoie à des conditions données d'énonciation.

Aucune allusion non plus dans cette préface du Larousse 1987 aux autres marques spécifiant des valeurs d'emploi classées selon les quatre²⁶ autres variables déterminées par Corbin et dont nous avons parlé plus haut.

24. Larousse 1987 p. II: «Dans le désir de s'écarter des sentiers battus, nous avons mis toute notre application à faire une oeuvre moderne». Notons en passant que le caractère de modernité est plus lié pour ces auteurs, aux contenus du dictionnaire qu'à la modification des techniques qui y sont mises en oeuvre.

25. Ibidem: «Le vocabulaire argotique [...] n'a pas toujours été rejeté». Notons cependant qu'il n'y a aucune marque pour cette indication diastratique.

26. Si nous considérons que *fam.* et *pop.* concernent la société.

2.1.2. Dictionnaire Vox 1988

Ce dictionnaire offre d'abord une brève présentation générale en espagnol. Ce qui apparaît comme préface, est un texte rédigé en français qui nous présente un discours qui a des caractéristiques identiques à celui de la préface du Larousse. Sont également absentes de ce texte toutes précisions quantitatives et qualitatives concernant l'ensemble:

- des entrées;
- des termes «marqués»

A ce sujet, l'auteur nous parle seulement de «niveaux de langage», notion non définie qui comprendrait un nombre qui reste indéterminé de catégories entre lesquelles se trouvent *Fam.*, *Pop.*, *Poét.*

Est également absente de ce texte, toute définition de concepts linguistiques utilisés aussi bien dans cette même préface que dans le corps du dictionnaire.

On note cependant une précision qui ne figurait pas dans le Larousse 1987: le préfacier du Vox 1988 fait allusion à l'organisation («hiérarchisée») des différentes acceptions des polysèmes: «quand un mot a plusieurs sens, c'est le plus habituel qui a été placé le premier». Le qualificatif, «habituel» semblerait renvoyer à une notion de fréquence, mais la brièveté de l'affirmation non illustrée par des exemples, ne permet pas d'en savoir plus long sur la manière dont cette fréquence serait estimée.

La préface insiste pour le reste, sur le soin que les auteurs ont mis à consigner les caractéristiques grammaticales des entrées (genre, irrégularité dans la conjugaison, constructions des verbes). Cependant l'utilité de ces renseignements dans le processus traducteur n'est pas spécifié.

Ainsi, il apparaît que comme la préface du Larousse 1987, celle du Vox 1988 omet de décrire le mode d'emploi supposé du dictionnaire et de définir les notions linguistiques utilisées²⁷.

Devant ce silence concernant les intentions de ces lexicographes et devant cette absence de programme précis et de réflexion linguistique, nous ne pourrions que considérer les «tableaux d'abréviations et signes conventionnels» et les réalisations (dans le corps du dictionnaire) et *interpréter cet ensemble*, pour être à même de valoir le système de marques codifiées et leur mode d'utilisation. Considérons donc d'abord le contenu des «tableaux d'abréviations» des deux dictionnaires qui nous occupent.

2.2. «Tableaux d'abréviations» du Larousse 1987 et du Vox 1988; nature des éléments qui y figurent

2.2.1. Larousse 1987

Nous constatons tout d'abord dans le «tableau» du Larousse 1987, la présence de

27. Par ex.: p. XVII: «On appréciera tout spécialement la présence de tournures familières et populaires. [...] Nous saluerons la bonne inspiration qu'ont eu les auteurs quand ils ont décidé de numéroter les acceptions. [...] Il s'agit d'un travail bien conçu qui rendra certainement les plus grands services».

deux ensembles d'abréviations caractérisées par un même caractère typographique: l'un en minuscules, l'autre en majuscules.

Les marques en caractères minuscules proviennent en général de termes appartenant à la métalangue grammaticale (*art.* (article), *aux.* (auxiliaire), *compl.* (complément), *conj.* (conjonction), *dém.* (démonstratif), etc. Un regard sur cet ensemble nous permet de l'organiser avec plus de précision et de constituer:

- un premier groupe qui comprend les catégories syntaxiques: *article, adjectif, adverbe, conjonction, interjection, nom propre, préposition, pronom, verbe* (la catégorie *substantif* ne figure pas dans la liste mais apparaît parfois dans les articles (ex.: **drupacé**, **e adj. et s.** **Bot.** *Drupáceo*, a.);
- un second groupe qui pourrait être formé par les sous-catégories de quelques unes des catégories énumérées *supra*: pour article, adjectif et pronom: *défini, indéfini, démonstratif, interrogatif, relatif, numéral, personnel*;
- un troisième groupe qui comprend quelques caractéristiques morphosyntaxiques du verbe (*transitif/intransitif, impers., aux., participe présent, participe passé*) et du substantif (*féminin/masculin, pluriel, invariable*);
- deux éléments du tableau relèvent de la morphologie dérivationnelle: *diminutif* (mais non augmentatif), *préfixe*. Une seule abréviation concerne la fonction d'un élément dans la phrase: *complément*.

En second lieu, en caractères majuscules il figure dans le tableau une cinquantaine d'abréviations qui correspondent à des domaines techniques (*agric., anat., architect.*), non distinguées typographiquement d'un terme de la métalangue de l'analyse sémantique *fig.* et des marques d'usage diachronique (*vieux*), diastratique (*populaire, familier*) et concernant la fréquence (*p. us. = peu usité*).²⁸ Notons déjà que par rapport au P.R., le nombre de marques de ce second groupe (apparaissant en majuscules) est extrêmement réduit. D'une part, il ne figure pas dans le Larousse 1987, plusieurs domaines répertoriés dans le P.R.: par ex.: *alchimie, anthropologie, antiquité, apiculture, arboriculture, archéologie, arithmétique, artillerie, astrologie, bactériologie, balistique, biblique, bijouterie, boucherie, caratériologie, charcuterie [...], eaux et forêts, économie politique, embryologie, ethnographie*, etc. D'autre part, sont également absentes les marques *mod.* (moderne) et *vieilli* du P.R., la marque *arg.* (argot), la marque *litt.* (littéraire), *cour.* (courant), etc. Ces aspects seront commentés plus bas.

Enfin, la distinction typographique nette entre deux groupes de marques (en majuscules et en minuscules) dans le Larousse 1987 laisserait supposer *a priori* une différence de fonction également nette pour les deux types de marques dans le corps des articles, ce qui ne sera pas le cas, et c'est ce que nous commenterons également.

28. Il figure dans le tableau une abréviation dont nous ne rendons pas compte: *syn.* = synonyme qui est le titre d'une sorte d'annexe à certains articles proprement traductifs, qui présentent plusieurs synonymes (traduits) de l'entrée et transforment ainsi le Larousse en un D.B. analogique. Le procédé mériterait aussi d'être commenté mais ceci nous éloignerait de notre sujet.

2.2.2. Le Vox 1988

L'examen du «Tableau d'abréviations» nous permet de constater quelques différences avec celui du Larousse 1987. Dans le premier groupe que nous avons déterminé, celui de la métalangue grammaticale également en minuscules, nous observons que toutes les catégories syntaxiques qui figuraient dans ce dictionnaire, se trouvent également dans le Vox 1988 qui présente cependant des spécifications plus précises des sous-catégories, spécialement en ce qui concerne le verbe. Celui-ci peut être d'après le tableau, spécifié en tant qu'auxiliaire (*aux.*), défectif (*def.*), personnel ou impersonnel (*pers./impers.*). Il n'y a pas dans le tableau, la marque pronominale (*pr.*) qui se trouve néanmoins dans les articles (ex.: *s'enfuir, pr.*). Mais en revanche il y figure *réciproque (recipr.)* que nous n'avons pas réussi à trouver dans le corps des articles. Même un verbe comme *s'entretuer* figure avec la marque *pr.* et non *recipr.*

Nous observons également pour les sous-catégories verbales des marques plus précises que dans Larousse 1987:

- *tr.* = verbe transitif.
- *tr. ind.* = verbe transitif indirect.
- *tr.-intr.* = verbe transitif employé comme intransitif.

Notons tout d'abord que si les notions de transitivité/intransitivité peuvent être considérées non spécialisées et qu'il y a accord des grammaires sur le concept (possibilité/impossibilité de la présence d'un complément d'objet direct), il n'en va pas de même pour la définition de la transitivité indirecte (qu'un sondage dans le dictionnaire ne nous a d'ailleurs pas permis d'observer fréquemment). Sous *parler*, nous lisons:

intr. [parler entre ses dents] / *tr. dir.* [parler l'espagnol] / *tr. ind.* [parler de tout].

Cet exemple laisse planer des doutes sur ce qui est considéré transitivité indirecte. Le syntagme *parler à Pierre* représenterait-il aussi une transitivité indirecte?²⁹

Enfin la dernière marque *tr.-intr.* (que nous rencontrons très rarement: s.v. *croire* par exemple) pose *a priori* un problème de compatibilité avec les marques *tr.* et *intr.* qui peuvent se trouver (et de fait le sont fréquemment) employées successivement dans un même article. Ainsi *parler*, nous venons de le voir, n'apparaissait pas avec cette marque *tr.-intr.* directement après le terme en entrée, mais successivement avec les marques *intr.*, *tr.-dir.* et *tr.-ind.* qui étaient distribuées devant chaque paragraphe. La marque *tr.-intr.* doit donc logiquement s'appliquer à un cas spécifique:

29. Il y a dans le tableau du Vox 1988, une autre marque qui laisse aussi le lecteur dans la doute. C'est la marque *abs.* = *absolument* (absente du Larousse 1987 mais présente dans le P.R. 1972 où contrairement à ce qui se passe pour le Vox 1988, elle y est glosée explicitement de la manière suivante: *en construction absolue: sans le complément attendu*). Si l'on tient pour applicable ici, la définition du P.R. *Abs. (absolument)* entrerait de cette manière dans la catégorie des marques de construction verbale. Un sondage (lettre F parties français-espagnol et espagnol-français) dans le dictionnaire Vox 1988 ne nous a pas permis de rencontrer cette marque figurant pourtant dans le tableau d'abréviations.

celui de verbes considérés monosémiques qui peuvent se construire transitivement ou intransitivement mais pour lesquels les constructions *intr./tr.* ne supposent pas parallèlement une distinction sémantique. C'est ce qui arrive dans ce dictionnaire s.v. *croire*³⁰. Nous devons donc souligner la présence dans le «tableau d'abréviations» du Vox 1988 d'un système plus complexe de caractérisation syntaxique du verbe que dans le Larousse 1987 mais à cause de cette complexité même, on regrette davantage que cette grammaire implicite n'ait pas fait l'objet d'une description minimale qui aurait dû commencer par la définition des concepts utilisés.

Les autres ensembles de marques du tableau du Vox 1988 ne présentent pas de différences significatives avec ce que nous avons observé dans le Larousse 1987. Il est à noter seulement que le nombre des indications d'appartenance à des lexiques de spécialité est plus important dans le Vox 1988, dictionnaire à la nomenclature pourtant beaucoup plus réduite en ce qui concerne les termes relevant de cette catégorie.

2.3. Réflexions sur les différents ensembles de marques présentes dans les «Tableau(x)» du Larousse 1987 et du Vox 1988 et les articles de ces deux ouvrages

2.3.1. Les marques grammaticales du Larousse 1987 et du Vox 1988

Plusieurs remarques sont à faire concernant l'ensemble des marques grammaticales consignées dans ce tableau, sur leur valeur dans le système traductif du dictionnaire et sur leur utilité³¹.

a) substantifs

Pour les substantifs, *m./f.* sont les marques qui indiquent régulièrement l'appartenance du terme en entrée à la catégorie substantif et sont donc hautement fréquents. En outre, *m./f.* peuvent être combinés en théorie avec *pluriel* et *invariable*, qui par conséquent, ne constituent pas une classification mais le signalement ajouté à une classification déjà opérée par *m./f.*, d'une particularité morphologique du substantif en entrée. Ainsi certaines marques grammaticales ont en soi une valeur classificatoire: elles spécifient la catégorie syntaxique des entrées, d'autres constituent seulement une information ajoutée (de manière parfois redondante d'ailleurs par rapport à la graphie: cas de *dragonnades f. plur.*).

30. Notons que cette analyse du Vox 1988 est pour le moins douteuse même si dans les deux cas, la traduction interlinguale est *creer*. En l'absence de tout commentaire sur cette marque, c'est ce que laisse supposer l'article *croire*: *croire Pierre* et *croire en Pierre* seraient sémantiquement équivalents.

31. En ce qui concerne la fréquence des marques grammaticales dans le corps des deux dictionnaires nous ferons les remarques suivantes, valables dans les deux cas analysés.

Dans les articles, les auteurs placent systématiquement après l'entrée, la marque de l'appartenance de cette dernière à une catégorie syntaxique donnée. Ces marques sont pour les substantifs, *m./f.*, pour les adjectifs: *adj.*, pour les adverbes, *adv.*, pour les interjections: *interj.*, etc.

Comme chacun sait, un dictionnaire étant composé dans son immense majorité, de mots pleins sémantiquement et les termes grammaticaux appartenant à des classes fermées au nombre d'éléments limités, il apparaît immédiatement que certaines abréviations du tableau (*art./rel.*, etc.) n'apparaîtront que très sporadiquement et que s'ils ne peuvent avoir de valeur distinctive, leur présence dans le tableau ne semblait pas réellement nécessaire.

L'indication systématique pour l'entrée en L.S., de l'appartenance à une catégorie syntaxique donnée, éventuellement jointe à une information morphologique correspond dans la presque totalité des cas, à une information non fonctionnelle, et ceci pour des raisons d'ordre général et théorique qui tiennent à la nature du D.B. et à son optique de traduction. Ainsi on peut dire que:

a) contrairement au dictionnaire monolingue, le D.B. n'a pas pour tâche, de fournir systématiquement un renseignement morphosyntaxique sur l'unité traitée mais seulement un équivalent interlingual. Ni le dictionnaire Larousse 1967 ni le Vox 1988 ne se présentent dans leur préface, comme des ouvrages ayant pour but la description du code de la L.S. ni de celui de la L.C. Le D.B. serait dans ces conditions, la somme de deux dictionnaires monolingues de L.S. et de L.C. mais non un instrument pour la traduction;

b) l'information sur le genre de l'entrée dans le D.B. est inutile: dans les cas de l'utilisation du dictionnaire en vue du décodage, le contexte fournit le renseignement; dans celui de l'encodage, la L.S. est obligatoirement connue de l'utilisateur du dictionnaire qui recourt à ce dernier;

c) le système traductif du D.B. consiste justement à faire correspondre terme à terme³², une entrée en L.S. et son équivalence en L.C. appartenant à la même catégorie syntaxique (unité simple ou syntagme). Ce présupposé fondamental de «terme à terme» impose l'identité des catégories syntaxiques des éléments en L.S. et en L.C. mis en regard et en théorie donc, rendrait redondante la marque syntaxique pour l'entrée.

En vertu de ces principes généraux, cette information grammaticale sur substantif, adjectif, adverbe, conjonction, ou interjection (c'est à dire sur tous les mots non grammaticaux hormis les verbes dont nous parlerons plus bas), systématiquement présente dans Larousse 1987 comme dans Vox 1988, et située derrière chaque entrée n'est fonctionnelle, c'est à dire nécessaire pour l'opération de traduction que dans les cas très précis où elle a une valeur distinctive. C'est à dire quand il s'agit d'entrées partiellement homonymiques avec des homonymes appartenant à des catégories syntaxiques différentes. C'est le cas de *drôle* du dictionnaire Larousse dont l'article est organisé en trois paragraphes correspondant aux catégories *subst. (=m.)/adj./adv.* et parallèlement à une traduction (ou groupe de traductions):

- 1) *gracioso, chistoso, etc.*,
- 2) *Bribón, truhán;*
- 3) ça me fait tout *drôle* / *me hace gracia, me hace una impresión rara.*

Quand il n'y a pas d'homonymie partielle (homonymes appartenant à des catégories syntaxiques différentes), l'indication en abrégé de la catégorie syntaxique de l'unité en entrée constitue une information qui tient à la tradition lexicographique mais n'est pas en soi nécessaire. En effet, si l'entrée en L.S. est monosémique (ne donnant lieu qu'à une seule traduction, cas de *drame* par ex., traduit seulement par *drama*), la présence de la marque n'apporte rien à la traduction qui par principe, présente en regard deux termes correspondant à deux catégories grammaticales identi-

32. L'unité de traitement du dictionnaire est précisément du niveau du mot, non de la combinaison de mots (syntagme ou phrase).

ques. Il en va de même quand l'entrée en L.S. est polysémique (mais non homonymique³³), donnant lieu à deux ou plusieurs traductions (cas de l'entrée *drap* par ex., présentée comme substantif masculin et traduit par a) *pañó*, b) *sábana*).

En somme, les distinctions syntaxiques (*subs.*, *adj.*, *adv.*) consignées après les entrées ont un niveau de généralité qui les rend inopérantes pour l'analyse du sémantisme de ces termes. Sauf cas exceptionnel, elles ne sont pas directement utiles car elles renvoient à une catégorisation trop vaste pour rendre compte des significations, ce qui conduira postérieurement à l'introduction de procédés discriminatoires additionnels. Ces remarques sont valables pour les deux dictionnaires qui ne présentent pas de différences de ce point de vue.

En ce qui concerne les verbes, nous verrons aussi que nous arrivons aux mêmes constatations pour les deux dictionnaires qui mettent cependant en oeuvre un niveau de catégorisation de nature différente.

Nous constatons dans le Larousse 1987 que les entrées verbales sont décrites systématiquement comme verbes, et simultanément comme transitifs ou intransitifs ou pronominaux. Le Vox 1988 ne recourt qu'à la notation *tr./intr./pr.* En conséquence dans les deux ouvrages pour les verbes, est spécifiée la catégorie syntaxique (comme elle l'était pour les substantifs et adjectifs, etc.) mais aussi la possibilité/impossibilité d'un complément d'objet.

Le procédé d'opposition entre *tr./intr./pr.*³⁴, et moins souvent entre *v. imp./v. intr.*, serait fonctionnel dans une optique traductive, uniquement dans les cas parallèles à ceux que nous avons notés pour la spécification des autres catégories syntaxiques (distinction *subst./adj./adv.* pour l'entrée *drôle*), c'est à dire si un même verbe en L.S. en 1) construction transitive, 2) construction intransitive, 3) construction pronominale par exemple, déterminait régulièrement en L.C., une traduction 1), une traduction 2), traduction 3), et si en définitive et d'un point de vue général, l'opposition transitivité / intransitivité / pronominalité était un critère sémantique pertinent pour discriminer les différentes acceptions d'un verbe polysémique et suffisant pour introduire un principe d'organisation pour les diverses traductions d'un de ces verbes en L.S.

Or les articles correspondant à des verbes dans le Larousse 1987 montrent que —comme il était évidemment attendu— ce présupposé implicite dans l'organisation de l'article se révèle souvent non pertinent dans la pratique.

Une preuve (entre un nombre pratiquement illimité d'autres possibles) en est que *pleuvoir* scindé en deux parties respectivement intitulées *v. imp.* et *v. intr.* reçoit dans les deux cas, la même traduction *Llover: Llueve (impers.) Il pleut et llover: Los golpes llueven = les coups pleuvent*).

De même un examen de traductions de l'article *monter* montrent que les mêmes traductions se retrouvent sous l'en-tête *tr.* et sous l'en-tête *intr.*:

a) *monter intr.* (*monter sur la table*) est traduit par *subir* et *monter trans.* (*monter la côte*) se traduit également par *subir*

33. Les deux dictionnaires bilingues ne dégroupent jamais les homonymes-homographes même lorsqu'il s'agit d'homonymie partielle (catégories syntaxiques différentes).

34. Abréviation qui signalons-le ne figure pas dans le tableau mais dans le corps des articles dans le Larousse 1987.

b) *monter un cheval trans.* est traduit par *montar un caballo* et *monter à cheval intr.* est traduit également par *montar a caballo*.

Le procédé apparaît même dans la plupart des cas, en plus d'inadéquat, peu économique pour l'organisation de l'article.

Dernier exemple de l'inadéquation pour la traduction, de l'organisation d'un article selon les distinctions *tr./intr./pron.*: le verbe *dresser* offre dans le même paragraphe *dresser intr.* 19 groupes de traductions (seulement séparés par // et sans autre principe d'organisation que cette marque typographique) et pour le paragraphe *dresser pron.* 6 groupes de traductions (dans les mêmes conditions):³⁵

Un examen du Vox 1988 conduit aux mêmes résultats et force nous est donc de conclure qu'en ce qui concerne cette information systématique sur la catégorie grammaticale (*subs./adj.adv.*) et sur la construction verbale ou sur la conjugaison (*tr./intr./pron./impers.*):

— dans le cas d'un monosème, elle n'est pas fonctionnelle;³⁶

— dans le cas d'un polysème, elle est un critère insuffisant pour l'organisation interne de l'article de D.B. et sa présence ne suffit pas à constituer une donnée sémantiquement significative.

Si l'organisation de l'article de D.B. peut avoir une base syntaxique — et à notre avis, il devrait l'avoir —, c'est dans la zone où sémantique et syntaxe se rejoignent avec des principes comme ceux que mettent en oeuvre les auteurs de l'ouvrage monolingue *Dictionnaire du français contemporain* (D.F.C.) 1966,³⁷ recourant à des oppositions du genre: humain /non humain, animé /non animé, abstrait /concret, nombrable /non nombrable, etc.

Nous n'ignorons pas les questions théoriques que soulèvent les marqueurs de ce genre et en particulier celle du caractère ouvert des inventaires qui en ont été faits, mais une analyse sémantique qui se veut précise et quelque peu normalisée aurait

35. Dresser v. tr. Poner derecho, enderezar (remetre droit): *dresser un poteau, enderezar un poste // Alzar, levantar, erguir (élever) // Erigir, levantar (statue, monument) // Armar, montar: dresser un lit, armar una cama // Poner, preparar: dresser la table, poner la mesa // Levantar, redactar, extender: dresser un acte, levantar acta // Hacer (une liste, un contrat, etc.) // Redactar, elaborar (des statuts). // Trazar, alzar, levantar (un plan) // Levantar, hacer, trazar (une carte). // Establecer, preparar, idear (des plans). // Disponer (disposer), arreglar (arranger). // Amaestrar, adiestrar: dresser une puce, amaestrar una pulga. // Domar (chevaux). // FAM. hacer entrar en vereda, encauzar (faire obéir). // Instruir, formar (un enfant, un domestique, etc.) // dresser un piège, tender un lazo // levantar, tender (des embûches). // aguzar: dresser l'oreille, aguzar el oído // Aderezar (cuisine) // FIG. Enfrentar con, oponer a, levantar contra: dresser une personne contre une autre, enfrentar una persona con otra. // TECHN. Enderezar // Dreser un constat, levantar un atestado. // Faire dresser les cheveux sur la tête, erizar los cabellos, poner los pelos de punta.*

— V. pr. Ponerse en ou de pie, levantarse, erguirse (se lever). // Erizarse (cheveux). // Elevarse, alzarse (s'élever). // Fig. Se dresser contre, rebelarse, sublevarse. // Se dresser sur la pointe des pieds, poncerse de puntillas // Se dresser sur ses ergots, cngallarse.

36. Sauf cas rares de substantifs homonymes partiels où elle opère un premier niveau de discrimination indispensable entre des unités différentes de ce point de vue.

37. Jean Dubois et al. 1966, *Dictionnaire du français contemporain*. Paris: Larousse.

tout intérêt à tenir compte d'éléments de classification de ce genre. Ainsi par ex., le D.F.C. détermine deux articles dresser articles *dresser* sur une base sémantico-syntaxique avec l'opposition inanimé/animé et concret/non concret (dresser 1) verticalité (concret) + compl. inanimé / dresser 2) processus destiné à faire acquérir une habitude, conduite (abstrait) + compl. animé). Cette distinction aurait été totalement opératoire si elle avait été reprise dans une optique traductive, ce que n'ont fait ni le Larousse 1987 ni le Vox 1988.

Nul doute que le point faible du D.B. est l'analyse du terme en entrée, comme l'a déjà fait remarquer James E. Iannucci³⁸ (1975: 206): «The efficiency of the [...] bilingual dictionary would be greatly increased by having meaning discriminations in the source language [...]» et que ce qui y manque à notre avis, c'est la prise en compte d'une liste de catégories sémantico-syntaxiques comportant un certain degré de généralité (plus fines que la simple appartenance à une des catégories du discours qui y figurent traditionnellement). Pour permettre d'analyser de manière sémantiquement satisfaisante, ce terme en entrée dans les cas de polysémie et en un second temps, de présenter en regard de chaque distinction en L.S., la traduction adéquate, une liste de catégories utiles en lexicographie bilingue devrait être établie pour les substantifs comme pour les verbes. Disons rapidement ici que dans ce domaine, la prise en compte systématique du cadre de la phrase avec la détermination de la nature sémantique (animé, abstrait, etc.) des sujets et des compléments possibles ainsi que celle des différentes constructions acceptables³⁹, seraient opératoires dans presque tous les cas.

Il est à noter aussi que s'il existe précisément dans un dictionnaire monolingue comme le P.R.,⁴⁰ qui nous a servi de référence ici, la même distinction systématique sur la catégorie syntaxique que dans le dictionnaire Larousse 1987, celle-ci s'y justifie d'une part, en elle-même parce qu'il s'agit d'un type de lexicographie qui n'a pas les buts de la bilingue et d'autre part, parce que l'article est structuré non en fonction de la catégorie syntaxique de l'entrée mais d'une organisation de type sémantique qui détermine des paragraphes clairement séparés et numérotés qui à leur tour, présentent une hié-

38. Iannucci, James E., 1975, «Meaning Discrimination in Bilingual Dictionaries», *Problems in Lexicography* (Fred W. Housholder and Sol Saporta eds.). Bloomington: Indiana University pp. 201-216.

39. Dans une optique dans laquelle les analyses du Lexique-grammaire de l'équipe de M. Gross (en particulier, entre l'abondante bibliographie, 1968: *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du verbe*, Larousse, Paris, 1975: *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris, 1986: *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*, Larousse, Paris, peuvent fournir des pistes à notre avis, intéressantes. Une bibliographie étendue des travaux réalisés dans cette optique figurent dans *Langue française* 69, 1986.

40. L'article *dresser* du Larousse 1987 est proche de l'article *dresser* du P.R. 1972. La différence essentielle est que le Larousse 1987 fait disparaître:

a) l'organisation de l'article en différents paragraphes correspondant aux différentes acceptions déterminées,

b) la hiérarchisation à l'intérieur de chaque paragraphe, entre ces différentes acceptions tête de paragraphe et les expressions figées relevant de chacune d'elles.

Dans le Larousse 1987, il n'y a que le signe // qui discrimine les acceptions:

1) dresser une statue (erigir, levantar)

2) dresser un acte (levantar, etc.) et dresser une carte (levantar, trazar, etc.)

3) dresser une puce (amaestrar).

rarchisation interne. La catégorisation syntaxique est une donnée qui demeure donc indépendante de l'organisation sémantique qui est cependant présente et justifiée. Or d'une organisation d'une part syntaxique et d'autre part sémantique, et hiérarchisée comme celle du P.R., le D.B. Larousse 1987 en une option réductrice, n'adopte que le premier principe: celui de la catégorisation syntaxique, énumérant en définitive sans fil conducteur, une suite de traductions non hiérarchisées parce que cette catégorisation —trop générale— est incapable de rendre compte de la sémantique. Le Vox 1988 fait exactement la même chose, même s'il numérote les différentes acceptions et traductions offertes pour chacune d'elles, nul critère sémantique ou sémantico-syntaxique n'apparaissant pour justifier la numération. Ainsi le résultat y est identique, il y a ajoutés successifs de traductions mais non organisation des significations.⁴¹

2.3.2. L'information sur les domaines de spécialité

Dans les deux D.B. dont nous nous occupons, l'apparition de la marque d'appartenance d'un terme à un lexique de spécialité peut affecter une entrée monosémique (=une seule traduction) ou bien une acception d'une entrée polysémique (plusieurs traductions) s'opposant à une acception:

- a) non marquée
- b) marquée [la marque étant de même nature et indiquant seulement un autre domaine de spécialité]
- c) une acception marquée [la marque étant d'une autre nature: par ex.: grammaticale (*pl.*) ou sémantique (*fig.*) ou encore diastratique (*fam., pop.*):]

a) Larousse 1987

1. Fébrifuge: adj. et s.m. MED. febrifugo
2. Facies: m. Semblante rostro (visage) // MED. facies

b) Vox 1988

1. Fébrifuge: adj. m. MED. febrifugo
2. Fanal: m. 1 - MAR. Fanal. 2 - Farola f. (d'un port)

Ces quelques exemples sans illustrer toutes les distinctions que nous avons faites, permettent de voir cependant qu'en ce qui concerne la spécification de l'appartenance à un lexique de spécialité:

1) les deux D.B. procèdent de la même façon et ne présentent que dans certains cas, des différences dans l'application du principe, et ce pour des raisons que nous gloserons *infra*;

2) cette spécification joue deux rôles différents dans l'article, parallèles à ceux que nous avons mis en évidence pour la catégorie syntaxique:

a) un rôle non fonctionnel de description du code de la L.S. dont nous avons déjà montré l'inutilité dans une optique strictement traductive: il s'agit des cas illustrés par les exemples 1 - ci-dessus qui correspondent à des entrées monosémiques.

41. Le seul progrès pour le Vox 1988 à notre avis, étant une meilleure lisibilité.

L'inutilité provient du fait qu'à une entrée *technique* en L.S. doit évidemment correspondre une traduction *technique* en L.C. Dans le cas contraire, cette dernière serait inadéquate et une traduction adéquate n'a pas besoin d'information ajoutée (cette dernière correspond à une description du code spécifique du dictionnaire monolingue);

b) un rôle fonctionnel de discrimination sémantique entre une acception non marquée et une autre marquée, du même type que celle que nous avons déjà analysée en ce qui concernait les discriminations sémantiques effectuées à l'aide des catégories syntaxiques.

Il existe cependant entre ces deux sortes de marques (syntaxiques et domaines de spécialité), une différence importante qui réside dans le fait que la catégorie syntaxique est une donnée dans l'évaluation de laquelle l'intuition de l'auteur n'entre pas en jeu.⁴² En revanche, l'intuition des lexicographes joue souvent un rôle quand il s'agit de déterminer si un terme est technique ou appartient au lexique non marqué, dans les dictionnaires monolingues comme dans les dictionnaires bilingues. Des divergences quant à l'appartenance d'une même entrée à un domaine spécialisé se produisent souvent. Le tableau présenté en annexe (*infra*) met celles-ci en évidence dans un certain nombre de cas (termes monosémiques) qui nous permet aussi de voir que: a) les cas de non coïncidences dans la considération de l'appartenance à un lexique ou à un autre ne sont pas rares (ce sont les marques Chim., Bot., Arch. qui y coïncident le plus systématiquement); b) les cas de divergences entre la considération de l'appartenance à un lexique de spécialité ou au lexique non marqué se produisent aussi avec une certaine fréquence.

Si certaines divergences dans le domaine des marques de spécialité, sont dues, nous venons de le dire, à une évaluation intuitive de l'appartenance à ou non à un domaine donné, d'autres dissymétries en revanche nous paraissent explicables plus par des conditionnements d'ordre lexicographique que linguistique. Ainsi le dictionnaire monolingue intègre un grand nombre de marques (de l'ordre de 150 pour le P.R. d'après le «tableau d'abréviations»), alors que le bilingue a réduit ce nombre à un tiers (voir également ces «tableaux d'abréviations» déjà décrits). Dans le tableau d'abréviations du Larousse 1987, par exemple, il ne figure ni DR. CONST. (droit constitutionnel) ni ÉCON. (économie)⁴³ ce qui en principe, devrait conduire à des analyses moins fines dans le D.B. et pourrait justifier les divergences que nous avons notées:

P.R.:	monocaméralisme	= DR. CONST.
Larousse 1987:	monocaméralisme	= marque 0
P.R.:	monopoleur	= ÉCON. (économie)
Larousse 1987:	monopoleur	= marque 0

Rappelons que le Vox 1988 détermine dans son «tableau d'abréviations», une soixantaine de domaines de spécialité mais il n'introduit dans sa nomenclature qu'un nombre très réduit de termes techniques, monosémiques. Ces spécifications lui servent donc presque exclusivement à discriminer des acceptions pour des termes polysémiques.

42. Au moins pour les principales catégories de la grammaire traditionnelle.

43. Omission qui ne laisse pas de surprendre dans un dictionnaire qui se veut «moderne» (cf. la préface que nous commentons plus haut).

Quand les spécifications d'appartenance aux lexiques de spécialité servent à discriminer des acceptions (entrées polysémiques) et sont dans ce cas fonctionnelles, les divergences ne sont pas rares entre les D.B.:

a. **P.R.:**

Faneur, euse 1° personne qui fane, 2° machine à faner

b. **Larousse 1987:**

Faneur m. et f. AGRIC. Forrajero-a // F. secadora de hierba henificadora (machine)

(Cf. Forrajera adj. f. Fourragère plante; - f. MIL. Fourragère);

c. **Vox 1988:**

Faneur, euse s. 1. AGR. Forrajero-a. 2. Secadora de hierba

(Cf. Forrajero l. Qui sert de fourrage. 2. f. MIL. Fourragère).

ou encore:

a. **P.R.:**

Fanion = (marque O)

b. **Larousse 1987:**

Fanion = banderín, guión // banderín (sports)

c. **Vox 1988:**

Fanion = MIL. banderín.

Il apparaît ainsi que les deux D.B. introduisent parfois des marques de spécialité que le monolingue omet.

Si ces différences (qui prouvent encore une fois que l'évaluation de l'appartenance ou non à un vocabulaire technique est bien fondamentalement intuitive)⁴⁴ telles sont surtout dues —pensons-nous— au fait que la marque joue un rôle double dans le D.B.

D'une part, elle est spécification d'appartenance à un lexique de spécialité, donc identique à celle qui apparaît dans un dictionnaire monolingue où il y a information systématique sur le terme en entrée. Mais d'autre part, elle a aussi un rôle de discrimination sémantique absent du monolingue car ce dernier distingue les acceptions essentiellement au moyen des définitions (et accessoirement au moyen de ces marques).

Dans le D.B., ce rôle de discrimination sémantique conduit parfois à une confusion entre la marque de spécialité et le contenu sémantique d'un terme (qu'il faut inévitablement prendre en compte pour séparer les acceptions). Si dans les exemples ci-dessus de *faneur -euse*, la *fenaison* est une activité qui s'exerce dans le domaine de l'agriculture, comme il apparaît implicitement dans la définition du P.R. sous *Faner*,

44. Signalons que l'article «retourné» (langue source devenue langue cible) montre que *forrajero/fourragère* est passé du domaine agricole au domaine militaire. Il en va de même pour *fanion* qui est dans le sens français-espagnol marqué mais non marqué dans le sens espagnol-français.

les termes *fenaison* et *faneur* n'en sont pas pour autant techniques (le P.R. ne les signale pas comme tels) et *faneur* (personne qui fane) n'a pas à être marqué comme AGR. dans le D.B.

Signalons que la même confusion se manifeste aussi parfois pour des termes monosémiques (bien que moins souvent à notre avis).

P.R.:

monothéisme = marque 0

Larousse 1987:

monothéisme = RELIG.

P.R.:

monoplan = marque 0

Larousse 1987:

monoplan = AVIAT.

Ainsi il apparaît en définitive que quand il s'agit de discriminer les acceptions, il n'existe pas de différence de fonction dans un D.B. entre:

- 1) la spécification d'un domaine de référence (comme *sports* en caractères minuscules dans l'article *fanion* du Larousse 1987)
- 2) une marque d'appartenance à un lexique de spécialité (MIL. pour l'article *fanion* du Vox 1988),
ou encore la présence de
- 3) une définition générique (article *faneur: henificadora (machine)* dans le Larousse 1987)
- 4) un synonyme en L.S. (article *dresser: enderezar (remettre droit)* dans le Larousse 1987)

Notons à ce sujet que le Larousse 1987 met en évidence l'utilisation fréquente d'un système complexe d'équivalences synonymiques et de définitions en L.S. pour discriminer les acceptions:

Farce: Farsa (théâtre), relleño (cuisine).

Fardier: Narria (chariot pour transporter des fardeaux).

A côté de ce système de discrimination sémantique hétérogène du Larousse 1987, le Vox 1988 qui se veut sans doute plus économique dans l'élaboration des articles, recourt pour sa part, avec une plus grande fréquence aux marques de spécialité, d'une manière néanmoins beaucoup plus criticable du point de vue strictement linguistique, ne distinguant pas contenu sémantique et appartenance proprement dite au lexique de spécialité. La comparaison suivante est significative à ce sujet:

Larousse 1987: Farce: Farsa (théâtre), relleño (cuisine)

Vox 1988: Farce f. CUIS. Relleño 2. THÉÂT. farsa

Les marques d'appartenance à un lexique de spécialité et les procédés divers de discrimination sémantique que nous venons de noter pour le Larousse 1987, entrent

donc constamment en concurrence dans le D.B. pour rendre compte des différentes acceptions en L.S. (en une analyse parallèle à celle qu'effectue un dictionnaire monolingue mais qui y est manifestée essentiellement par une définition) et pour donner lieu une organisation en L.S. destinée à la présentation ultérieure d'équivalences adéquates. Cette utilisation non normalisée de moyens hétérogènes a pour conséquence une tendance abusive à étiqueter avec une marque métalinguistique (de lexique de spécialité entre autres) des termes qui en une analyse non polyvalente comme celle du D.B., ne devraient pas être accompagnés de cette marque. L'étiquette métalinguistique, privilégiée parce que plus économique que les autres moyens, tient alors lieu d'information sur le contenu sémantique de l'entrée.

2.3.3. Les autres marques

Nous ne nous arrêtons pas à l'examen détaillé des autres marques (diastatiques, diachroniques, et de la métalangue d'analyse sémantique comme FIG. par ex.) qui ont dans le système sémiotique et linguistique du D.B., exactement le même rôle double et ambigu:

- 1) d'information sur le code en L.S., quand le terme en entrée est monosémique;
- 2) de discrimination des acceptions, quand le terme en entrée est polysémique et doit par conséquent être soumis à une analyse sémantique.

Nous ferons seulement quelques observations ponctuelles:

1) paradoxalement le D.B. a recours à une terminologie FIG. de type «génétique» a) sens propre (sens premier), b) sens figuré (sens second ou dérivé) clairement héritée des dictionnaires monolingues qui rendent compte des différences par rapport à un sens considéré premier mais ne sont pas contrairement utiles.

2) pour les notations Fam. (familier) et Pop. (populaire)⁴⁵ figurant après une entrée, les D.B. suivent aussi assez fidèlement les dictionnaires monolingues. Il se produit certaines divergences entre Larousse 1987 et Vox 1988: *être dur de la feuille* normalement marqué. *Fam.* est traduit respectivement par *ser algo sordo* et *ser duro de oído*⁴⁶. S'il n'existe pas en L.C. d'expression équivalente, le dictionnaire doit signaler l'écart du point de vue diastatique. En effet, le rôle du D.B. n'est pas seulement de rendre compte du sens, ce qu'il fait dans cet exemple, mais aussi de traduire adéquatement, ce qu'il ne fait pas bien dans ce même exemple.

3. Conclusions

Nous voudrions ici synthétiser les observations que nous avons faites sur la nature et la fonction des marques dans le Larousse 1987 et dans le Vox 1988, et présenter quel-

45. Dont nous avons vu *supra* qu'elles ne faisaient l'objet d'aucune définition.

46. En revanche *duro de oído* dans la seconde partie du Larousse 1987 est normalement traduit par *être dur d'oreille*. «*Dur de la feuille*» n'apparaît ni sous *dur*, ni sous *feuille*. La question de la réversibilité des D.B. serait à examiner aussi en détail.

ques options lexicographiques qui auraient pour résultat l'amélioration du système linguistique du D.B. qui est mis en oeuvre dans ces derniers.

Dans les deux ouvrages étudiés qui ne mettent en évidence de ce point de vue, que des différences assez peu importantes entre eux, les marques se classent en fonction du système traductif du D.B., en deux groupes:

— Dans le premier groupe (marques ajoutées à une entrée monosémique), elles constituent une information systématiquement ajoutée après l'entrée en L.S. Cette information n'est pas fonctionnelle dans ce système. Son origine historique est à chercher dans la tradition lexicographique bilingue (qui fournissait déjà des informations systématiques de ce genre, nous l'avons vu dans la première partie de cette exposition) et dans la lexicographie monolingue qui en cohérence avec ses fins spécifiques de description linguistique, se doit de faire obligatoirement figurer pour les unités traitées, surtout l'appartenance à une catégorie syntaxique et à un lexique de spécialité donnés.

Cependant si ces pratiques traditionnelles n'ont pas été remises en question dans la lexicographie bilingue, c'est à notre avis, parce que la métalexigraphie bilingue a à son actif, un nombre d'analyses extrêmement réduit et que les études linguistiques précises des D.B. sont comptées dans ce domaine. Les fonctions des dictionnaires de traduction n'ont pas fait l'objet de véritables réflexions. La métalangue du D.B. apparemment va de soi et les auteurs y omettent même la définition des termes utilisés. Il suffit de comparer la préface et le tableau d'abréviations du PR et ceux de nos deux D.B. pour mesurer la différence dans ces domaines.

— Dans le second groupe (marques ajoutées servant à discriminer les différentes acceptions d'une même entrée), l'information est fonctionnelle dans le système traductif du D.B. Hétérogène du point de vue de sa nature linguistique (marquant l'appartenance à des catégories syntaxiques, et/ou à des lexiques de spécialité, ou représentant des indications diastatiques, diachroniques, etc.), cette I.A.C. est cependant univalente du point de vue de son fonction: elle constitue l'ensemble de moyens destinés à organiser la polysémie de l'entrée (et en même temps à la signaler à l'utilisateur de manière redondante cependant, si la traduction est adéquate), ce qui a pour conséquence de rendre dans presque tous les cas, certaines marques interchangeables avec d'autres moyens (définition générique, synonymes, etc.) que nous avons vu utilisés en concurrence avec cette même fin de discrimination sémantique.

Cette étude conduit à la réflexion suivante.

Si l'on tient compte des constatations précédentes selon lesquelles:

a) les marques sont fonctionnelles quand elles constituent un moyen de discrimination sémantique, parce que précisément elles indiquent l'existence de diverses acceptions déterminant de cette manière, diverses traductions, mais non par l'information qu'elles apportent (qui doit être contenue implicitement dans la traduction en regard);

b) les marques sont du point de vue linguistique, hétérogènes et dans certains cas, elles représentent seulement une donnée intuitive sur laquelle il n'y a pas accord des locuteurs, un premier pas que n'attendrait pas au système traditionnel d'équivalences terme à terme du D.B.⁴⁷ mais constituerait cependant un progrès dans la rationalisation du système linguistique et sémiotique de ce dernier, serait de tenter:

1.^o) une amélioration de l'organisation des articles à entrée polysémique; ce but peut être atteint par exemple par l'adoption d'une option de regroupement des

47. Mais un dictionnaire de phrases devrait, à notre avis, être la fin visée en ce domaine.

polysèmes en homonymes-homographes⁴⁸, chacun d'eux étant suivi d'une brève définition (ce procédé éviterait entre autres conséquences, la confusion notée au cours de cette étude entre appartenance à un lexique de spécialité et prise en compte du contenu sémantique). Voici en exemple une réorganisation possible de l'article *Faîte* de Vox 1988⁴⁹:

- a) Faîte: sommet d'une maison: *remate, caballete* (+ techn.).
- b) Faîte: sommet d'une montagne, d'une colline: *cima, cumbre*.
- c) Faîte: sommet d'un arbre: *cima, copa*.

2.^o) l'élaboration d'une typologie —travail préalable théorique— de la nature des principaux écarts sémantiques pour les entrées noms et verbes, et l'établissement d'un système de marques servant à indiquer de manière économique, les écarts sémantiques quand ils existent, entre les traductions proposées pour les termes en entrée. Ce système de marques ne sera pas obligatoirement une copie conforme de celui du dictionnaire monolingue.

- Ex.:
- 1. gueule (+ Hum.) = morro
 - 2. gueule (- Hum.) = hocico, morro
 - 1. bagnole = coche (+ Fam.)
 - 2. Coche = voiture (0), Bagnole (+ Fam.)

Les marques traditionnelles qui devront être sans doute utilisées (en même temps que d'autres spécifiquement sémantiques: les marqueurs *humain*, *abstrait*, etc.) changeront ainsi de statut. Elles cesseront d'être diastatiques, diachroniques, etc., décrivant de manière non nécessaire le code de la L.S. et acquerront une valeur d'information sémantique indispensable indiquant:

- 1. l'existence d'une inadéquation partielle entre le sens d'une unité et sa traduction en L.C.
- 2. la nature de différence sémantique entre l'unité en L.S. et sa traduction en L.C.

La caractérisation des verbes obligera à tenir compte des critères formels des constructions, comme nous l'avons indiqué plus haut.

Quant à la phraséologie, elle devra être déterminée comme figée grâce à la mise

48. Dans l'étude suivante: Bernard, Al. 1983, «Principes d'organisation d'un dictionnaire bilingue», *LEXIQUE* N° 2, pp. 159-165, l'analyse d'une entrée en différents homonymes-homographes est écartée *a priori* (p. 161). Cependant, étant donné qu'à partir du moment où l'entrée est complexe, l'utilisateur est obligé de lire les contenus qui figurent sous chaque division de l'article, il nous semble qu'il y a intérêt à adopter une option de dégroupement en homonymes-homographes accompagnés chacun d'une brève caractérisation sémantique, et à marquer (avec un n° par ex.) l'existence de ces différentes unités homonymes.

49. Faîte: techumbre f. remate (d'un bâtiment) 2) arch. Caballete. 3) Cima f. (d'une montagne, d'un arbre) 4. Fig. cima f. cumbre f. Cet article a été choisi au hasard parmi des termes supposant diverses traductions. Sa réorganisation permet de montrer que chaque traduction espagnole peut être choisie par l'encodeur français sans difficulté grâce à la définition normalisée qui suit les sous-entrées.

en oeuvre de critères formels syntaxiques et faire l'objet d'un paragraphe à part à l'intérieur duquel figurera aussi un classement formel (selon la nature du syntagme). Une entrée phraséologique doit en principe, présenter une traduction qui aura le même caractère. Dans les cas où cette condition n'est pas remplie, l'article devra marquer si en regard de la série figée, il figure une glose ou une traduction et si celle-ci est adéquate et aussi figée en L.C.

Voici donc quelques options qui «ne cassent pas la baraque» de la lexicographie bilingue édifiée pierre à pierre durant cinq siècles sans que jamais de grandes changements n'aient affecté sa structure. Malgré certains faux airs de jeunesse, elle se conserve donc dans un état encore archaïque et intégrerait avec profit, quelques décisions nées d'une réflexion linguistique sur le processus de traduction dans lequel elle est impliquée.

ANNEXE

Entrées	Petit Robert	Larousse (1987)	VOX (1988)
Monoacide	Chim.	Chim.	/
Monoatomique	Chim.	Chim.	/
Monobasique	Chim.	Chim.	/
Monobloc	Tech.	Tech.	/
Monocaméralisme	Dr. const.	∅	/
Monochrome	∅	∅	∅
Monochromie	∅	∅	/
Monocle	∅	∅	∅
Monoclinial	géol.	géol.	/
Monoclinique	min.	∅	/
Monocoque	aut.	∅	/
Monocorde	mus.	∅	∅
Monocotylédone	bot.	bot.	/
Monoculaire	méd.	∅	/
Monoculture	∅	∅	agric.
Monocycle	didact.	/	/
Monocyclique	physiolo.	/	/
Monocyte	anat.	∅	/
Monodie	moderne	mus.	/
Monœcie	bot.	bot.	/
Monogame	∅	∅	∅
Monogamic	∅	∅	∅
Monogamique	∅	∅	/
Monogénisme	didact.	∅	/
Monogramme	∅	∅	∅
Monogrammiste	didact.	/	/
Monographie	∅	∅	∅
Monoïdéisme	rare	∅	/
Monoïque	bot.	bot.	/
Monolingue	∅	∅	/

Monolithe	archit.	/	∅
Monolithisme	archit.	/	/
Monologue	∅	∅	∅
Monologuer	∅	∅	∅
Monologueur	∅	théâtr.	/
Monomane	∅	∅	/
Monomanie	Vx.	∅	∅
Monôme	1.-Alg., 2.-∅	fam	1.-Alg., 2.-∅
Monomère	chim.	chim.	/
Monométallisme	écon.	∅	/
Monomètre	poét.	poès.	/
Monomoteur	∅	aviat.	/
Mononucléaire	∅	∅	/
Monophasé	électr.	électr.	/
Monophonique	mus.	/	/
Monophysite	rélig.	∅	/
Monoplace	∅	aviat.	/
Monoplan	∅	aviat.	/
Monopole	écon.	∅	∅
Monopoleur	écon.	∅	/
Monopolisateur	∅	/	/
Monopolisation	∅	∅	/
Monopoliser	1.-∅, 2.-fig.	1.-∅, 2.-fig.	/
Monoptère	archit.	archit.	/
Monorail	∅	∅	/
Monorime	poés.	poét.	/
Monossacharide	chim.	chim.	/
Monosépale	bot.	bot.	/
Monosperme	bot.	bot.	/
Monostyle	archit.	archit.	/
Monosyllabe	∅	∅	∅
Monosyllabique	∅	∅	∅
Monosyllabisme	∅	∅	/
Monothéique	∅	∅	/
Monothéisme	∅	relig.	relig.
Monothéiste	∅	∅	/
Monotone	∅	∅	∅
Monotonie	1.-rare, 2.-cour.	∅	∅
Monotrace	aviat.	/	/
Monotrème	zool.	zool.	/
Monotype	bot.	/	/
Monovalent	chim.	chim.	/

(*)

Le signe / correspond à des termes ou acceptions absents des deux dictionnaires bilingues examinés, comparés avec le dictionnaire P.R., qui nous sert de référence.

Le signe ∅ correspond à une absence de marque.